



ÉDUCATION,
FAMILLE

RENTRÉE SCOLAIRE 2023 - NOUVEAUTÉS POUR LA CANTINE

#MantesEnAction

Une réflexion globale sur la politique tarifaire de la restauration scolaire vient d'être menée par la Ville.

Découvrez toutes les nouveautés.

Objectifs : proposer des tarifs plus justes et davantage de bio, privilégier les circuits courts et faire la chasse au gaspillage systématique.

Publié le 30 août 2023

Le contenu des assiettes des enfants dans les cantines change pour cette nouvelle rentrée.

Le choix d'un nouveau prestataire a été voté début juillet en Conseil municipal et les changements seront visibles en ce début d'année scolaire 2023 pour les enfants et leurs parents :

- > Aucune famille ne paiera plus de 6€ alors que le prix d'un repas revient à 10,5€. La différence est **prise en charge par la Ville.**
- > Il est désormais possible de désinscrire son enfant le dimanche soir pour la semaine à venir.
- > Une nouvelle application Elixir est mise en place et offre une meilleure ergonomie et accessibilité aux familles : elle s'appelle **APP'table**
Disponible sur
[internet \(https://apptable.elior.com/connexion\)](https://apptable.elior.com/connexion)
,
[Playstore \(https://play.google.com/store/apps/details?id=com.elior.apptable&hl=fr&gl=US\)](https://play.google.com/store/apps/details?id=com.elior.apptable&hl=fr&gl=US)
et
[Apple Store \(https://apps.apple.com/fr/app/apptable/id1560027818\)](https://apps.apple.com/fr/app/apptable/id1560027818)
.
- > Les **aliments bios** prennent plus d'importance et sont davantage présentés aux élèves. Le choix des circuits courts pour l'approvisionnement est également privilégié.
- > Le goûter, déjà proposé en classes maternelles, est désormais **étendu aux classes élémentaires** en périscolaire.
- > Lutte accentuée contre le **gaspillage alimentaire.**
- > Application du taux d'effort pour la restauration scolaire (tarif individualisé) ->
[Découvrez comment il est calculé en suivant ce lien](#)
.
- > Les élèves des classes CHAM non domiciliés à Mantes la jolie se verront appliquer le tarif extra-muros.
- > [Retrouvez le nouveau règlement intérieur péri et extrascolaire en suivant ce lien.](#)

INFORMATIONS DE DERNIÈRE MINUTE

Suite au délais de traitement des contrats cantine avec notre prestataire **Elixir**, certaines familles ne peuvent pas inscrire leurs enfants sur l'appli

[App'Table \(https://apptable.elior.com/connexion\)](https://apptable.elior.com/connexion)

pour la semaine de la rentrée.

Vous pouvez contacter la Hotline d'Elixir au 01 41 29 38 84

PERMANENCES D'ELIOR

- > Le lundi de 10h à 12h à HDV
- > Le mardi de 16h à 19h à HDV
- > Le mercredi de 10h à 12h à Gassicourt
- > Le vendredi de 10h à 12h00 à HDV

Par conséquent, **aucune pénalité** ne sera appliquée en cas de non inscription durant le mois de **septembre.**

Cependant, les familles **doivent impérativement faire les démarches** pour faire leur

[Carte Famille](#)

et contrat **Elior** au plus vite.